

Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau- Mistassini (PAFACJDM)

Le cadre du programme d'assistance financière à l'accessibilité du camp de jour de Dolbeau-Mistassini désire venir en aide **aux familles résidentes les moins nanties**, sur son territoire qui, sans ce programme, ne pourraient offrir à leur enfant l'expérience d'un camp de jour dynamique et favorable à leur développement.

Pour être admissible, les familles doivent être référées par un organisme communautaire voué au support des familles ou de charité, par les directions des écoles ou par le CIUSSS Maria-Chapdelaine.

Les familles peuvent également faire une demande directement au comité du PAFACJDM. La famille doit alors remplir un bref formulaire afin de présenter sa situation familiale et doit respecter certains critères, notamment au niveau du revenu familial annuel.

Condition d'admissibilité selon les seuils de revenus suivants :

Seuils de faible revenu familial annuel brut (avant impôt)*	Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents)					
	2 (1+1)	3 (1+2 ou 2 +1)	4 (1+3 ou 2 +2)	5 (1+4 ou 2 +3)	6 (1+5 ou 2 +4)	7 (1+6 ou 2 +5)
Jusqu'à 23 400 \$	50%	50%	50%	50%	50%	50%
23 401 \$ à 33 100 \$	40%	40%	40%	40%	40%	40%
33 101 \$ à 40 530 \$		30%	30%	30%	30%	30%
40 531 \$ à 52 330 \$			20%	20%	20%	20%

*Source des catégories de seuil de faible revenu : Institut de la statistique Québec

Les familles ainsi sélectionnées auront l'opportunité d'inscrire leur(s) enfant(s) au camp de jour, et ce, à une fraction du coût normal, soit entre 20 % et 50% de rabais selon le type de famille.

Le revenu et la taille de la famille sont considérés. Vous devez présenter deux documents qui serviront à déterminer le rabais auquel vous avez droit :

La prestation fiscale canadienne pour enfants
Gouvernement fédéral, renseignements : 1 800 387-1194

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

**AVIS
PRESTATION FISCALE CANADIENNE
POUR ENFANTS**

Date 20 juil 2011	Nombre d'enfants déclarés 000 000 000
Année d'éligibilité 2010	Centre fiscal Shawangon-Sud QC
Période de remboursement juillet 2011 à juin 2012	Centre 155 1-800-387-1194

PRÉNOM NOM
ADRESSE CIVIQUE
VILLE PROVINCE

CODE POSTAL

Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants
Gouvernement provincial, renseignements : 1 800 667-9625

Ministère des redevances Québec

Conservez cet avis

**Votre avis annuel 2011-2012
Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants**

XXXXXXXXXX 000 0000 XXXX

PRÉNOM NOM
ADRESSE CIVIQUE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Le 15 mai 2011

Numéro de client
XXX 0000 0000

Nous vous assurons la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez relativement à votre revenu familial.

Important : Ce programme s'adresse aux familles résidentes de Dolbeau-Mistassini. Aucune demande ne sera traitée pendant les inscriptions sur place.



Formulaire d'inscription au Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau-Mistassini
(Période de la demande entre 18 mars et le 9 mai)

Identification du parent :
(Pour remplir la demande, vous devez être résidents de Dolbeau-Mistassini)

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Pour nous permettre de bien comprendre votre situation, nous vous demandons une brève présentation de votre famille.

Combien d'enfants de votre famille désireriez-vous inscrire ? _____

Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents) : _____

Important : **Le revenu familial brut** = le revenu des deux parents qui ont la charge de l'enfant ou du parent qui débourse les frais reliés au camp et de son (sa) conjoint(e) actuel(le).

Vous devez nous fournir le document suivant concernant l'année d'imposition la plus récente disponible :

La prestation fiscale canadienne pour enfants
Gouvernement fédéral, renseignements : 1 800 387-1194



Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants
Gouvernement provincial, renseignements : 1 800 667-9625



Quelles semaines désirez-vous inscrire vos enfants ?

Nom de l'enfant:	sem.1	sem.2	sem.3	sem.4	sem.5	sem.6	sem.7	sem.8 ⁽¹⁾
1-								
2-								
3-								
4-								
5-								
6-								

Semaine 1 : 25 juin au 28 juin
Semaine 2 : 01 juillet au 05 juillet
Semaine 3 : 08 juillet au 12 juillet
Semaine 4 : 15 juillet au 19 juillet

Semaine 5 : 22 juillet au 26 juillet
Semaine 6 : 29 juillet au 02 août
Semaine 7 : 05 août au 09 août
Semaine 8 : 12 août au 16 août⁽¹⁾

Les coûts rattachés au service de garde ne sont pas admissibles à la demande d'aide financière.

(1) Veuillez prendre note que la 8^e semaine est conditionnelle au nombre d'inscriptions et à la disponibilité des moniteurs.

Autorisation

J'autorise les responsables du Camp de jour à transférer la présente demande à la personne responsable des demandes d'aide financière. J'autorise cette personne à vérifier les informations que j'ai transmises dans la présente demande d'aide financière auprès des personnes concernées : ministère du Revenu, gouvernement fédéral, employeur et conjoints. J'atteste que les informations transmises dans la présente demande d'aide financière sont réelles et je suis conscient que toute fausse déclaration m'exclut automatiquement du programme d'aide financière.

Finalement, prendre note que la Ville de Dolbeau-Mistassini a débloqué un montant pour améliorer la qualité de vie de certaines personnes démunies dans notre communauté.

La municipalité traitera donc les documents complets reçus à l'adresse suivante :

Madame Pauline Lapointe
PAFACJDM
1100, boulevard Wallberg
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7

Au fur et à mesure de leur réception, les fonds étant limités, la Ville de Dolbeau-Mistassini appliquera la directive du « premier arrivé premier servi ».

Signature : _____ Date : _____